

## Communiqué Montreux, 5 septembre 2024

## Forêts : lutte contre les insectes ravageurs

Le changement climatique a une influence grandissante sur la végétation, notamment dans les forêts. Les épisodes de sécheresse et de canicule ont des conséquences considérables, telles que la diminution de la résistance de certaines essences et une sensibilité accrue aux attaques de nuisibles. Afin de contenir ces conséquences, tant les pouvoirs publics que les privés se voient contraints de prendre des mesures.

Ces dernières années, les sécheresses successives associées aux épisodes de canicule ont affaibli les forêts de manière générale. Ces épisodes climatiques extrêmes ont accentué la pression sur certaines essences forestières, telles que le sapin blanc et l'épicéa, qui ne sont désormais plus adaptés aux basses altitudes. Les conséquences sont une mortalité accrue et une plus grande sensibilité aux attaques de bostryches sur les épicéas.

Après un début de printemps et d'été pluvieux et frais, la chaleur du mois d'août a vu l'explosion d'une attaque de forte ampleur de bostryches. Malgré des mesures importantes prises année après année pour contenir la propagation, les foyers d'infestation sont actuellement répartis sur tout le territoire de forêts et touchent également les forêts privées.

L'évolution de la situation est surveillée de près par les bûcherons communaux : des repérages réguliers ont lieu sur le terrain, puis les zones infestées sont localisées sur plan. Pour chaque foyer détecté dans une forêt publique, l'équipe des bûcherons intervient rapidement en abattant les arbres attaqués et en les écorçant afin de contenir la propagation.

Lorsqu'une infestation est constatée sur une parcelle de forêts privée, une recherche des propriétaires est effectuée dans le but de leur rappeler leurs obligations. En effet, au vu de l'importance de la problématique, le Canton a émis une directive qui oblige chaque propriétaire à intervenir rapidement sur les arbres atteints afin d'éviter que la contamination se propage. Le garde forestier communal se tient à disposition pour conseiller des propriétaires de forêt sur les démarches et les travaux à entreprendre.

## Détermination d'une attaque

Dans un premier temps, l'attaque se manifeste par un jaunissement du houppier de l'arbre, puis un jaunissement des aiguilles. Intervient ensuite la perte d'aiguilles et le décollement d'écorce à la base de la couronne de l'arbre. Dans la phase finale, les écorces tombent complètement, les aiguilles sont rouges, l'arbre meurt.

Le phénomène se déroule sur une période courte d'environ 6 semaines. Si aucune mesure n'est prise, les insectes se propagent aux arbres environnants. Dans des conditions optimales de météo, la contamination est exponentielle : d'un arbre on passe rapidement à 4 ou 5 puis à 30 ou 40.

## Contacts:

**Caleb Walther**, Conseiller municipal, Patrimoine, sport et urbanisme : 078 686 81 23 - caleb.walther@montreux.ch

Alexandre Allenspach, Chef forestier, alexandre.allenspach@montreux.ch - 021 962 78 00